

Administration
et Rédaction :
MARTIGNY
Avenue de la Gare
Téléphone N° 6.10.52

Tarif des annonces :

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N° 11 c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: **Le plus fort tirage des journaux valaisans**

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE:

2 fois par semaine Fr.
Mardi et Vendredi 6.—
1 fois par semaine
le Vendredi 3.—

Assurance-accidents . . . 3.—
par année, pour 2 personnes

Bulletin Officiel . . 4.50

Chèques postaux N° 11 c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente

L'assemblée des hôteliers valaisans

Les hôteliers valaisans se sont réunis à l'Hôtel du Grand St-Bernard, à Martigny, samedi 19 avril.

M. Chappex, de Finhaut, s'étant fait excuser pour cause de maladie, c'est le vice-président, M. Zufferey, de Brigue, qui assumait la présidence.

Le protocole, qui avait été adressé à tous les membres, fut adopté sans autre. Après avoir rappelé la mémoire des défunts, M. Zufferey donna la parole à M. le Dr Darbellay pour rapporter sur la gestion de 1940. Très substantiel, ce rapport, et son auteur n'a rien omis qui puisse intéresser ses auditeurs. La régression catastrophique de 1940 est, hélas, un fait trop connu pour qu'il faille en rechercher les causes, et les conséquences s'en sont traduites par la démission de plusieurs membres ; il est vrai qu'en regard, il faut enregistrer cinq nouvelles adhésions.

Le problème de l'assainissement financier donne beaucoup de soucis et la Confédération devra s'en occuper. Une hausse de 25 % est constatée depuis la guerre ; malgré cela, l'hôtellerie n'a pas augmenté ses prix et cet automne seulement elle a dû envisager une surtaxe de fr. 0.75 à 1.50 par personne et par jour pour le chauffage.

Dans le domaine de la propagande, des démarches ont été faites auprès des C. F. F. pour l'établissement d'abonnements de vacances à l'occasion du 65^e anniversaire de la Confédération — démarches qui n'ont pas abouti, notre administration ferroviaire ne consentant qu'à l'institution de billets de sociétés.

La création d'une caisse de compensation professionnelle a été envisagée, mais on a dû y renoncer, les autres sections de la Chambre valaisanne de commerce n'étant pas d'accord à ce sujet.

Le très intéressant rapport de M. Darbellay a été approuvé ainsi que les comptes, qui bouclent par un excédent de recettes de fr. 588.45.

Le budget du prochain exercice a été établi en tenant compte de la situation actuelle. Un certain montant a été prévu pour la participation au Guide de l'Hôtellerie suisse.

La cotisation annuelle reste inchangée : 50 ct. par lit. Au sein du Comité, il a fallu pourvoir deux postes : ceux de la présidence et de la vice-présidence, laissés libres par la démission de MM. Chappex et Ed. Seiler. C'est respectivement M. Zufferey, de l'Hôtel Victoria à Brigue, et M. Mudry, de l'Hôtel Savoie-Alpina, à Crans, qui rempliront ces fonctions pour la prochaine période.

Des vœux ont été émis au sujet de la taxation fiscale que d'aucuns trouvent exagérée, ainsi qu'à propos de l'heure d'obscurcissement qui, automatiquement, se trouvera avancée dès le 5 mai prochain. Vœux qui auront tous les soins du Comité.

Après avoir eu quelques bonnes paroles à l'égard de la presse et sollicité son appui en faveur de l'hôtellerie — à propos de quoi M. Zufferey peut être rassuré — celui-ci pria M. Amez-Droz de donner quelques éclaircissements au sujet du rationnement.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette conférence qui concerne exclusivement nos hôteliers et relèverons simplement que dorénavant il ne sera plus attribué à l'hôtellerie des contingents de denrées alimentaires sans la production stricte de coupons de repas.

A 13 h., l'Hôtel Kluser recevait les hôteliers pour un banquet qui, comme toujours, fit honneur au maître de céans. Au dessert, M. Seiler salua ses invités, savoir M. le conseiller d'Etat Troillet, M. Défayes, vice-président de Martigny, M. Amez-Droz, chef de service au département de l'Intérieur, ainsi que la presse. Il exprima sa sympathie aux hôteliers de Chamoni et des laes italiens qui passent par une crise très grave.

Invité à prendre la parole, M. Troillet, dans un discours bref et bien senti, fit part de toute la compréhension que voue aux besoins de l'hôtellerie notre pouvoir exécutif ; il assura nos hôteliers que les mesures nécessaires par les circonstances seront prises à son endroit et termina en souhaitant l'avènement de jours meilleurs pour nos hôteliers.

Au nom de la Municipalité de Martigny, M. André Défayes, vice-président de Martigny-Ville, dit tout le plaisir de notre cité de recevoir dans ses murs l'intéressante corporation hôtelière et sut faire ressortir combien cette branche de notre industrie est importante pour notre canton.

M. Zufferey donna encore la parole à M. Kluser, puis il remercia les maisons qui ont bien voulu agrémente de quelques dons les assises de nos hôteliers, savoir MM. Orsat, Bonvin, Morand, la Municipalité de Martigny, les cigarettes Laurens et les cigares de Sion par le truchement de son représentant M. Emile Lugon. Nous aurons garde d'omettre notre confrère, M. Forestier, qui avait eu l'amabilité de faire tenir à chaque convive un numéro de la « Suisse ».

Et ce fut, sur l'invitation de M. Zufferey, l'inévitable prise d'assaut des célèbres et hospitalières caves Orsat, toujours largement ouvertes aux hommes de bonne volonté.

Suppression des kermesses en 1941

Il est rappelé aux sociétés que conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 décembre 1940 sur la limitation des réjouissances publiques, toutes les manifestations telles que kermesses sont interdites en 1941.

Les sociétés sont donc rendues attentives au fait que toutes demandes tendant à obtenir de telles autorisations sont parfaitement inutiles.

Le Département de Police.

Nos fruits et légumes

On nous écrit :

Lorsqu'au printemps 1934, le 25 février, les pomologistes valaisans se réunissaient à Sion en assemblée générale, un problème important était à résoudre : réorganiser notre production et le commerce valaisan de fruits et légumes.

Les réclamations de nos acheteurs de Suisse allemande se faisaient toujours plus vives et plus nombreuses. Nos produits, trop mal et irrégulièrement triés, ne donnaient pas de toute satisfaction au consommateur. Ils ne soutenaient pas la comparaison avec les fruits et légumes venus de l'étranger qui, eux, étaient beaucoup mieux présentés. L'augmentation sensible de notre production rendait de plus en plus imminent le danger d'un écoulement incertain. Comment s'organiser, tel était le sujet prédominant.

Un comité d'initiative avait au préalable étudié la question et s'était procuré le préavis de personnes neutres et compétentes dans la plupart des communes intéressées. La Division de l'Agriculture à Berne, la Station cantonale d'arboriculture furent notamment appelées, sur l'invitation de notre Département cantonal de l'Agriculture, à apporter leur collaboration pour la mise sur pied d'une organisation devant s'adapter à la situation présente.

Trois formes étaient envisagées :

1. La vente à la criée.
2. La Coopérative de producteurs.
3. L'organisation mixte, d'après le modèle de la Fruit-Union Suisse à Zoug, qui englobe la production et le commerce.

Les deux premières furent abandonnées. L'une en raison de notre situation géographique qui veut que les centres de consommation sont trop éloignés des milieux de production. L'autre, la seconde, en raison de l'existence dans le canton d'un commerce déjà organisé par une quarantaine d'expéditeurs qui réunissent les compétences voulues pour assurer l'écoulement de nos produits sur la base de nouvelles conditions qu'on allait édicter. Au surplus, de par le nombre d'expéditeurs, il existait la concurrence suffisante pour assurer l'obtention du meilleur prix possible. On s'est donc rallié à la troisième forme et on peut dire aujourd'hui qu'on a adopté la voie juste.

Le but du mouvement pouvait se résumer comme suit : « Grouper les producteurs de fruits et légumes en Syndicats locaux et en Fédération afin de leur donner plus de force en vue d'assurer un écoulement aussi rationnel et rémunérateur que possible de leurs produits. »

On a exposé ce point de vue dans des réunions de producteurs, et petit à petit les syndicats locaux se sont fermés et ont ensuite donné à l'organisation la force qu'elle possède aujourd'hui. Le Dr Feisst, actuellement chef de la Division d'agriculture au Département fédéral de l'E. P., qui assistait à Sion à l'assemblée constitutive de l'organisation, optait également pour la forme arrêtée en relevant entre autre que la reconstruction de notre économie ne peut se payer le luxe d'assister à une lutte perpétuelle entre le commerce et la production. Il est nécessaire de rechercher une coopération commune et loyale entre les intérêts qui tendent dans leur ensemble vers un même but.

Cette réalisation ne s'est pourtant pas obtenue sans heurt, car d'aucuns y voyaient un empiètement à la liberté individuelle, d'autres encore accusaient la voie suivie de dictatorial. Ils ont pourtant compris par la suite que sans de l'ordre et une discipline volontairement consentie on ne parvenait à rien moins qu'à la déchéance. On en a de cruels exemples dans certains de nos pays voisins. Aussi ce furent ceux-là même qui, par la suite, devinrent les plus enthousiastes. Il en subsiste bien quelques-uns, pourtant, qui ne veulent ou ne peuvent comprendre l'utilité pour notre économie de s'organiser. Ils accablent en général la chose publique de tous les maux. Fort heureuse-

ment, ceux-là pèsent peu dans la balance et je les appellerai les sempiternels mécontents.

Les progrès déjà réalisés par une telle organisation méritent qu'on lui voue notre attention. L'obtention de choix bien déterminés avec prescriptions officielles pour chacun de nos principaux produits, l'introduction d'emballages-types pour chaque article, ont déjà conquis la sympathie de nos acheteurs. Ces idées germaient, nous le savons, dans un cerveau généreux et attendaient leur application. Je veux citer, vous le devinez, M. Flueller, directeur de l'Office central, qui vient comme tel de présenter sa démission. Ses fonctions de directeur de la Fabrique de conserves de Saxon, d'une part, l'absorbent entièrement ; son état de santé, d'autre part, ne lui permet plus de continuer à assumer cette tâche à laquelle il a mis le meilleur de lui-même sept ans durant. Nous avons pu admirer sa droiture. De solides études commerciales doublées d'une grande expérience faisaient de lui un élément précieux pour cette organisation, et partant pour le canton du Valais. Des stages en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, etc. lui permirent d'acquiescer de hautes connaissances.

Dès son arrivée en Valais en qualité de directeur de la Fabrique de Conserves, M. Flueller eut à cœur de faire bénéficier notre canton, qu'il eut vite en sympathie, de toutes ses connaissances. Il conçut le projet d'organisation qu'il suggéra au chef du Département cantonal de l'agriculture. M. le conseiller d'Etat Troillet, qui visait à son tour l'introduction de conditions meilleures et plus sûres pour l'écoulement de produits valaisans, rencontra en M. Flueller un précieux collaborateur. Dès que l'organisation serait mise sur pied, ce dernier entendait voir sa tâche pratique terminée. Toutefois, en l'absence d'une autre personne compétente, il fut appelé, contre son gré, à assurer momentanément les fonctions de directeur de l'Office central.

Ce « momentanément » dura sept ans, en dépit du désir qu'il exprima à plusieurs reprises de pouvoir se retirer. A son poste, il rencontra certainement le meilleur esprit de collaboration tant parmi les producteurs que parmi les commerçants. Il ne lui fut pourtant pas épargné des assauts parfois violents et souvent peu pertinents. Des critiques dictées par un intérêt régional, voire personnel, furent souvent dirigées contre lui. Il a su néanmoins, grâce à sa droiture et à son objectivité, dévier tous les écueils et mener sa tâche à bien.

A la réunion de vendredi dernier, à Sion, de la Fédération cantonale des producteurs, il lui a été rendu hommage. Nous tenons à le lui confirmer publiquement, car il l'a bien mérité par son intelligence, son courage et son abnégation.

M. Troillet, en faisant part de la démission de M. Flueller, et après avoir retracé sa féconde activité et lui avoir rendu hommage, présentait son successeur en la personne de M. le professeur M. Lampert, président de la commune d'Ardon.

M. Flueller exprima ses remerciements, et nous en retenons un bel esprit de civisme lorsqu'il affirme que toutes les critiques non fondées dont il fut l'objet n'occupèrent en lui que peu de place et seront vite oubliées à la seule pensée de s'être rendu utile en ayant contribué à mener à chef une œuvre aussi précieuse pour le canton tout entier.

Le choix du nouveau directeur de l'Office central nous paraît des plus heureux, et sans nul doute, secondé par son secrétaire expérimenté et compétent qu'est M. Ernest Rentsch, qui fut le bras droit de M. Flueller, il saura poursuivre la belle tâche qui l'attend. Au surplus, M. Flueller restera un conseiller technique sûr et apprécié.

Nous sommes persuadés que cette organisation rencontrera le meilleur appui dans les milieux intéressés, car toujours davantage on se rend compte de son utilité pour la production valaisanne. M.

L'exemple finlandais

Il y a encore chez nous beaucoup trop de gens, auxquels les tragédies et les désastres n'ont rien appris. Bien que les étalages de nos magasins soient encore abondamment garnis, que les devantures de nos confiseries plongent dans un étonnement méditatif — et d'où le reproche n'est pas exclu — les Suisses qui reviennent de l'étranger, ces gens ne font que se lamenter sur « l'insuffisance » des rations d'avril, sur les cartes de repas, sur leurs « privations ».

On oublie trop souvent que d'autres petits Etats neutres sont dans une situation encore plus précaire que la nôtre (si tant est que cette dernière mérite ce précatif !). De renseignements qui nous parviennent d'Helsinki, il ressort que la Finlande se ressent infiniment plus durement que la Suisse de la guerre économique. Le lait — qui est pourtant l'aliment national par excellence — est rationné à raison de 2 dl. par personne et par jour. Pour les ménages ayant de petits enfants, cette ration est à peine suffisante. Le beurre à l'état pur est depuis longtemps inconnu. Chaque personne a droit, tous les dix jours, à un mélange de 200 gr. de beurre et de margarine.

Quelle est donc la cause de cette pénurie des produits laitiers dans un pays d'élevage ? Pendant la guerre d'indépendance de l'hiver dernier, le 70 % du cheptel a été anéanti. Il en résulte non seulement une pénurie de lait, mais encore de viande. Les ménagères font queue devant les boucheries.

Le café, dont les Finlandais sont de gros consommateurs, est également devenu très rare. Les cafés et restaurants ne servent plus qu'un succédané. Le cacao, le chocolat et les fruits ont entièrement disparu. On en a même perdu le souvenir.

Mais le peuple finlandais ne se plaint pas. Il a vécu des temps plus difficiles, fait face à des épreuves plus terribles. Sa liberté lui est plus chère qu'une table bien garnie. Il a confiance dans l'avenir.

A nous de nous inspirer de l'exemple de stoïque abnégation de l'héroïque Finlande.

Ceux qui demeurent fidèles à la France. — Un nouveau contingent de Lorrains ayant opté pour la France est arrivé à Lyon venant de la région de Metz. Ainsi 70,000 personnes du département de la Moselle ont demandé à rentrer en France. Tous ces Lorrains sont dirigés sur le Midi.

Les pertes maritimes de la Suède. — Depuis le début des hostilités, la Suède a perdu 97 navires marchands, jaugeant au total 224,520 tonnes. Le nombre des marins perdus s'élève à 671.

Dans la guerre de 1914-18, la Suède perdit 280 navires marchands, jaugeant au total 291,549 tonnes. Le nombre des marins perdus s'éleva à 794.

La bataille des champs

Extrait de la brochure
traitant du plan Wahlen

UTILISONS RATIONNELLEMENT NOS MOYENS DE PRODUCTION

Problème vital pour notre agriculture : il importe en effet d'appliquer rigoureusement, dans n'importe quelle exploitation, les derniers résultats de la technique et de la science, en se laissant uniquement guider par l'intérêt de l'économie nationale dans son ensemble.

1. Semences et semenceaux.

Couvrir nos besoins en graines et en semenceaux, telle a été, dès le début des hostilités, l'une des premières préoccupations de l'Office de guerre pour l'alimentation. On sait qu'un choix soigneux des semences d'après leurs qualités et leurs variétés permet, sans autre dépense, d'augmenter sensiblement le rapport d'un champ.

On a chargé les offices cantonaux et communaux de réserver les meilleurs semences de 1940 pour couvrir les besoins locaux en semences, partout où on n'aura pu les renouveler par un apport frais. Pour les pommes de terre autant que pour les céréales, un renouvellement complet des semences augmenterait le rendement de 5 à 10 %. Cela signifie qu'à nos 225,000 ha actuels nous en ajouterions 10 à 20,000 sans frais ni travail supplémentaires.

Pour ce printemps, nos besoins en semences et en semenceaux sont couverts. Ce qui sera par contre essentiel, c'est l'utilisation rationnelle de nos stocks : dans ce domaine aussi, rien ne doit être laissé au hasard.

Pour la culture maraîchère enfin, grâce aux efforts combinés des syndicats intéressés et des autorités, les besoins en semences sont couverts. En temps normal on y gaspille les graines, de telle sorte qu'on pourra sans peine arriver à des économies plus grandes encore là qu'ailleurs.

2. Engrais.

Notre agriculture, dans son ensemble, a constitué dans le sol des réserves d'acide phosphorique et de potasse. Toutefois, il faut reconnaître qu'une partie importante de notre sol est pauvre en acide phosphorique. Voilà, dans ce domaine, le point faible de notre économie. Si l'industrie du pays produit assez d'azote et si l'Allemagne est capable de nous livrer de la potasse en quantité suffisante, en revanche, nous sommes loin de pouvoir importer tout l'acide phosphorique qui nous serait nécessaire. Le problème le plus important qui se pose pour nous, à ce sujet, consiste non seulement à conserver le plus soigneusement possible les substances fertilisantes du fumier de ferme et les détritiques, mais d'utiliser à bon escient nos réserves peu abondantes d'engrais phosphatés.

3. Machines.

Il faut ici à tout prix assurer à notre industrie des machines agricoles les matières premières indispensables. L'extension des cultures exige plus de charmes, plus de semoirs, plus de lieuses et de batteuses, etc. Il serait inadmissible que le manque de machines vienne compromettre le plan de ravitaillement, donc la subsistance du pays entier.

4. Carburants.

Voici encore un problème essentiel. Plus nos importations se ralentissent, plus il est urgent de réserver aux tracteurs agricoles les réserves de carburant indispensables à leur tâche. Ces réserves viennent, en importance, immédiatement après les besoins de l'armée, ou même se placent sur le même pied qu'eux. Dans la mesure où il nous est impossible de constituer des stocks suffisants de carburants spéciaux (pétrole, White spirit, huile lourde), il faudra approvisionner nos paysans en benzine, dont on réduira le prix en leur rétrocédant les droits d'entrée. Enfin, l'étude des carburants de remplacement doit être poussée aussi énergiquement tant pour les tracteurs agricoles que pour les camions.

Comment une jeune fille fut sauvée

L'Amérique du Sud connaît, elle aussi, des incendies de forêt, qui se produisent dans les étés particulièrement chauds, bien que le monde n'en soit pas informé. Car ce continent est loin de nous et ses forêts sont immenses. Ces incendies ne sont pas moins catastrophiques qu'ailleurs. Les animaux fuient devant le fléau, et les hommes, après avoir lutté contre l'avance des flammes, sont le plus souvent obligés, eux aussi, de quitter les régions menacées.

Ce fut le cas lors d'une récente catastrophe de ce genre qui affecta et déboisa une région entière, peuplée par des colons. Lorsqu'ils virent que leurs efforts ne pouvaient plus sauver leurs fermes, ils se résignèrent à la fuite.

Une jeune fille qui, peu de temps auparavant, s'était fracturée une jambe, n'aurait pas pu les suivre. Sa mère eut une inspiration. On creusa un trou sur la place la plus dénudée du jardin et la jeune fille y fut enterrée jusqu'au cou. Quelques pierres plates furent dressées au-dessus de sa tête pour l'abriter. Ce moyen de protection s'avéra d'une parfaite efficacité. Bien que des arbres embrasés tombassent dans le jardin et que personne n'aurait pu tenir dans cet enfer, la cachette improvisée était assez fraîche et sûre pour que la jeune enterrée sortit indemne de cette terrible aventure.

VALAIS

Commémoration

du 650^e anniversaire de la fondation de la Confédération

Le 1^{er} août 1941, six siècles et demi se seront écoulés depuis la fondation de notre pays.

Des manifestations religieuses et patriotiques solennelles marqueront dans la Suisse entière ce 650^e anniversaire de la naissance de nos libertés.

Nous tenons essentiellement à associer la jeunesse de nos écoles, en particulier celle de nos classes primaires, à la commémoration de cette grande date de notre histoire nationale.

Dans ce but, nous décidons que le lundi 28 avril courant, sera un jour de fête pour nos écoles primaires.

Au début de la journée, les élèves assisteront à un office religieux destiné à rendre grâce à la divine Providence qui a protégé de façon manifeste notre petite patrie au cours de ses 650 années d'existence.

Ce sera pour eux l'occasion de demander à Dieu la force nécessaire de se montrer dignes de ceux qui ont créé la Suisse, de Lui demander également de continuer à nous préserver de la grande malice des temps !

Après l'office religieux, les élèves se rendront à leurs classes respectives où leurs maîtres et maîtresses rappelleront, au cours d'une causerie appropriée, les origines de notre pays, les vertus de nos ancêtres, le bonheur que nous avons d'être Suisses et la nécessité d'une étroite union entre tous les enfants de notre chère Patrie.

A la suite de cette causerie, et dans toutes les communes où il sera possible de le faire, les enfants seront réunis pour entendre une allocution de circonstance prononcée par une autorité communale ou scolaire et exécuter des chants patriotiques.

Les localités qui possèdent les installations voulues pourront aussi prévoir des représentations cinématographiques adaptées à la circonstance.

Enfin, les écoliers seront mis en congé pour le restant de la journée.

Le Chef du Département de l'Instruction publique : Cyr. PITTELOUD.

Examens d'émancipation

Les examens d'émancipation de l'école primaire auront lieu selon le programme suivant :

VISSOIE, le 5 mai, à 8 h. 30, pour tous les élèves du Val d'Anniviers.

CHALAIS, le 6 mai, à 8 h. 30, pour les élèves de Chalais, Granges et Grône.

VENTHONNE, le 7 mai, à 8 h. 30, pour Miège, Venthône, Mollens, Randogne et Montana-Village.

VAAS, le 8 mai, à 8 h. 30, pour St-Léonard, Lens, Chermignon et Icoigne.

SIERRE, le 9 juin, à 8 h. 30, pour Sierre, Montana-Vermala et Chippis.

VEX, le 1^{er} mai, à 8 h., pour les Agettes, Vex, Héremence et Evolène.

AYENT, le 5 mai, à 9 h., pour Ayent.

VEX, le 6 mai, à 8 h., pour les autres communes du district.

SION, le 2 mai, à 8 h., pour la commune de Savièze et la banlieue de Sion.

SION, le 3 mai, à 8 h., pour les autres communes du district, à l'exception de la ville de Sion.

SION, le 31 mai, à 8 h., pour la ville de Sion.

BASSE-NENDAZ, le 23 avril, à 8 h. 30, pour la commune de Nendaz.

BLAN-CONTHEY, le 24 avril, à 8 h. 30, pour les communes de Conthey et Vétroz.

CHAMOSON, le 13 mai, à 8 h. 30, pour Chamoston.

ARDON, le 28 mai, à 8 h. 30, pour Ardon.

MARTIGNY-VILLE, le 28 avril, à 8 h. 30, pour Charrat, Bovernier, Martigny-Combe, La Bâtière, Trient.

RIDDÉS, le 29 avril, à 9 h. 15, pour Riddes et Isérables.

LEYTRON, le 2 mai, à 9 h. 30, pour Leytron et Saillon.

FULLY, le 30 avril, à 8 h. 30, pour Fully.

SAXON, le 3 mai, à 8 h. 30, pour Saxon.

MARTIGNY-VILLE, le 24 mai, à 8 h. 30, pour Martigny-Ville et Martigny-Bourg.

CHABLE, le 1^{er} mai, à 8 h. 30, pour Bagnes et Volèges.

ORSIERES, le 2 mai, dès 9 h., pour les autres communes du district.

VERNAYAZ, le 5 mai, à 9 h. 45, pour les écoles se terminant à la fin avril et à la mi-mai.

ST-MAURICE, le 5 juin, à 8 h. 30, pour les écoles se terminant à la fin mai et à la fin juin.

COLLEGE DE MONTHHEY, le 14 mai, à 8 h., pour les communes de Champéry, Val d'Illicz, Troistorrens et Collombey-Muraz.

COLLEGE DE MONTHHEY, le 15 mai, à 8 h., pour les communes de Monthey, Vionnaz, Vouvry, Bouveret et St-Gingolph.

Les élèves nés en 1926, ainsi que ceux qui ont échoué à l'examen de l'année dernière, devront se présenter à ces examens et apporter leur livret scolaire. Toute absence non justifiée par des raisons graves est passible d'une amende de 10 fr.

Le Département de l'Instruction publique.

Union Commerciale Valaisanne

Cette importante association a tenu son assemblée générale dimanche à l'Hôtel Terminus, à Sierre, sous la présidence de M. Deslarzes, remplaçant M. Alb. Papilloud, qui s'était fait excuser.

La partie administrative ayant été rapidement bouclée, M. Montangero, directeur de l'Ucova, présente son rapport pour l'exercice 1940, dont la lecture retint l'attention soutenue de l'assemblée par sa parfaite clarté et son abondante documentation.

M. Amez-Droz parla ensuite de notre ravitaillement et des modalités du rationnement, faisant ressortir la nécessité de l'observance stricte des prescriptions fédérales, citant des cas de contraventions assez salées encourues par certains négociants.

M. le conseiller d'Etat de Chastagny fit ressortir l'importance des associations professionnelles et de l'Union Commerciale Valaisanne en particulier, dans la situation économique actuelle et les rapports bien-faisants de ces organismes avec l'Etat dans la dure tâche qui incombe à ce dernier.

Par l'organe de M. Marcel Gard, président de la Municipalité, la Ville de Sierre apporta son salut aux congressistes, et la réunion se termina par les remerciements d'usage de MM. Deslarzes et Montangero pour toute l'attention prêtée à cette assemblée par les participants.

La foire de Sion

La foire du 19 avril à Sion a vu beaucoup de marchands, mais peu de bétail. Les prix sont en hausse. Etaient exposés 209 vaches, 76 génisses, 6 taureaux, 275 porcs, 10 moutons et chèvres.

La situation

Pour des raisons que chacun connaît aujourd'hui, la Serbie a dû rendre les armes. Le grand Reich réglera en temps opportun la part définitive des déportés du vaincu revenant à ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à l'écrasement de l'armée serbe.

Cependant, si cette armée n'existe plus, le gouvernement serbe n'a pas abdiqué et une dépêche de Washington nous apprend que la Yougoslavie donnera une aide immédiate à la Grande-Bretagne en mettant à sa disposition 120,000 tonnes de navires mouillés dans les ports de l'Amérique occidentale. Le ministre de Yougoslavie aux Etats-Unis, M. Fotitsch, a déclaré : « Le roi, le gouvernement et le peuple yougoslave continueront la lutte. »

La plus grande bataille de la campagne balkanique fait rage depuis neuf jours. Les troupes allemandes exercent une pression formidable sur les armées gréco-britanniques, essayant soit de les envelopper, soit de percer leur front. Celui-ci a dû être rétréci, et cette manœuvre a nécessité l'évacuation presque totale de l'Albanie par les troupes grecques ; les Italiens ont réoccupé tout le pays.

La bataille actuelle a pour théâtre la Thessalie. Des pertes énormes sont enregistrées de part et d'autre. Les Gréco-Anglais ont dû céder du terrain, mais leur front n'a pas été percé.

A la suite du décès de M. Korizis, le roi de Grèce a pris lui-même le poste de premier ministre, tandis que l'amiral Sakellariou assumera la vice-présidence du Conseil.

Nous donnons par ailleurs la formation du nouveau cabinet hellénique.

En Afrique du Nord, les Italo-Allemands paraissent arrêtés à Sollum. Tobrouck tient toujours, mais dimanche soir, les assaillants ont lancé une nouvelle et puissante attaque contre cette position, dont l'occupation est nécessaire pour assurer les derrières de l'armée. La défense de Tobrouck est appuyée par les navires de la flotte et cette place doit pouvoir résister encore quelque temps.

Londres a reçu une nouvelle visite des avions du Reich, moins meurtrière cependant que celle du 10 avril. Les représailles de la R. A. F. ne se sont pas fait longtemps attendre et les villes du nord de l'Allemagne ainsi que Berlin connaissent aussi les nuits sans sommeil et les destructions par les bombes et par le feu.

M. Alexander, premier lord de l'Amirauté, parlant à Londres, a dit que jusqu'ici, « près de 2 millions et demi de tonnes de vaisseaux ennemis ont été capturés et détruits ou contraints à se saborder. La bataille de l'Atlantique a ses hauts et ses bas, mais ni les sous-marins, ni les avions allemands à grande action n'en font à leur volonté. Ils subissent des pertes et

celles-ci s'accroîtront jusqu'à ce que la bataille de l'Atlantique soit gagnée. »

Faisant allusion ensuite aux critiques adressées à la marine britannique de n'avoir pas empêché les renforts italiens et allemands de parvenir en Libye, le premier lord de l'Amirauté a rappelé que la Grande-Bretagne avait pris l'engagement de soutenir la Grèce. L'honneur lui commandait d'être fidèle à ses engagements. La marine britannique dut transporter un grand nombre de troupes en Grèce tout en maintenant ses communications pour ravitailler les garnisons de Libye. Plus de 100,000 tonnes de transports italiens furent néanmoins coulés.

Nous avons relevé la versatilité de la politique moscovitaire à propos du récent traité de non-agression et d'amitié signé avec le Japon. Les faiseurs de pronostics ont eu l'occasion d'exercer leurs talents à ce sujet, mais aucun, sans doute, ne s'attendait à la nouvelle qui nous parvint vendredi soir par les ondes. Les lecteurs de notre journal se « gondolent » en apprenant que l'attitude de la Russie n'a pas changé à l'égard de la Chine et qu'elle continuera à ravitailler comme par le passé les troupes de Tchang-Kai-Chek, en dépit de l'accord signé par MM. Matsuoka et Molotov.

Comme acrobacie diplomatique, ceci dépasse l'entendement des psychologues les plus avertis.

Il sera donc bon désormais de ne pas trop s'appesantir sur les décisions et les déclarations qui sortent de l'office de Moscou, à moins de tenir compte de la récente déclaration de la « Pravda », selon laquelle l'U. R. S. S. refuse en novembre dernier d'adhérer au pacte tripartite, voulant suivre une politique étrangère « déterminée par les seuls intérêts du peuple soviétique, de l'Etat soviétique et de la paix ».

Le palais de la S. d. N., qui voit ses sièges se vider pour la bonne raison que constitue son impuissance flagrante, doit accuser aujourd'hui le départ de la France, grand premier ténor de l'Institut international. Mesure que son écroulement militaire et la nécessité de s'associer à la politique de « collaboration » préconisée par l'Axe rendaient inévitable.

A défaut d'autre avantage, son retrait de la S. d. N. permettra à la France de réaliser une économie annuelle d'environ 10 millions de francs français, sa cotisation étant de 816,000 francs suisses.

Il est peu probable, d'ailleurs, que pendant le conflit actuel les voûtes du palais de la S. d. N. retiennent des accents de ses éminents orateurs. Tribunal sans gendarmes, l'institution genevoise devra attendre que le canon ait cessé de gronder sur la terre pour reprendre une activité que les amis de la paix souhaitent plus féconde et plus durable que celle de ses vingt premières années qui a abouti à la faillite.

F. L.

MARTIGNY

Nécrologie

On nous écrit :

Dimanche matin se répandait en ville la triste nouvelle de la mort, après 15 jours seulement de maladie, de Mme Vve Léontine Veuthey-Morand, fille aînée de feu le major Valentin Morand et sœur de feu M. Joseph Morand, artiste peintre et archéologue cantonal, décédé en 1932.

Elle avait épousé en premières noces M. Maurice Tavernier, notaire, qui fut le premier préposé à l'Office des poursuites et des faillites, ensuite de la loi fédérale qui venait d'entrer en vigueur. Hélas ! la jeune famille fut bientôt douloureusement frappée par le décès inattendu de son chef aimé, qui s'en allait déjà en 1902, laissant dans le plus profond chagrin une jeune épouse et quatre petits orphelins. La bonne et tendre mère montra un courage et une persévérance exemplaires, toute préoccupée qu'elle était de l'éducation et de l'instruction de ses enfants dont l'un est devenu M. le Dr Paul Tavernier, médecin-dentiste, à Vevey.

Par son second mariage en 1913 elle devint l'épouse et la compagne dévouée de M. Joseph Veuthey, le titulaire de l'importante maison de commerce, si avantageusement connue. La mort, cependant, vint briser ce lien conjugal après 18 ans d'heureuse union.

Jusqu'à son dernier jour, Mme Veuthey-Morand, qui s'en est allée à l'âge de 77 ans, fut pour ses enfants et petits-enfants un modèle de constante et inlassable sollicitude.

Aux familles en deuil, nous présentons nos témoignages de pieuses et sincères condoléances.

— Une nombreuse assistance a accompagné ce matin mardi à sa dernière demeure Mme Veuthey-Morand.

Cours de moniteurs de tir

Sous la direction de M. Alfred Pot, de Vouvry, a eu lieu à Martigny, samedi, un cours pour moniteurs de tir groupant une trentaine de représentants de diverses communes des districts d'Entremont, Martigny, St-Maurice et Monthey.

Etaient présents à ce cours, qui se donna à l'Hôtel Terminus, le lieutenant-colonel Rubattel, officier de tir pour la Suisse romande, et le capitaine Clemenza, d'Ardon, membre du Comité cantonal des tireurs valaisans.

Exercices des sapeurs-pompiers

Notre corps de sapeurs-pompiers a eu son exercice de printemps dimanche 20 avril, sous le commandement de son chef, le capitaine Ed. Franc.

La compagnie a été inspectée par le major Mee Voisin, de Monthey. En fin d'exercice, M. Louis Spagnoli, au nom de la Municipalité, remit à M. Ch. Sautan, sergent-major du corps, une plaque-souvenir à l'occasion de ses 31 ans de service.

Caisse cantonale de compensation

Aujourd'hui a eu lieu à l'Hôtel Kluser une réunion des agents locaux de la Caisse cantonale de compensation.

M. Fernand Ribordy a entretenu l'assemblée de la question des allocations pour perte de salaire et de gain dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce, ainsi que du rapport de ces diverses questions avec les secours militaires. M. Michel Cretton, chef comptable, a donné quelques explications en ce qui concerne l'organisation des agences locales de la caisse de compensation.

Une assemblée analogue aura lieu demain mercredi à Sion, à l'Hôtel de la Planta, à 14 h. 30, à l'intention des agents de la région du Valais central.

Soirée de l'« Octoduria »

Tous les sportifs et les amis du sport auront appris avec plaisir la date de la soirée annuelle de notre société de gymnastique « Octoduria ».

Samedi prochain, 26 avril, chacun se fera un devoir de se rendre au Casino Etoile. Ainsi, tout en soutenant moralement et financièrement nos gyms, nous prouverons notre reconnaissance au comité, qui, avec un dévouement n'ayant pas d'égal, s'occupe du bien-être de notre jeunesse. Car aujourd'hui, plus que jamais, le sport, et en l'occurrence la gymnastique, est la vraie source de santé.

Maleré le lourd handicap dû à la mobilisation, l'« Octoduria », sous l'énergique direction du moniteur Hans Huber, n'a pas craint de présenter un programme de choix, que nous publions ci-après.

Une bonne nouvelle nous vient encore d'arriver pour les disciples de Terpsichore. C'est l'excellent orchestre Moby-jazz, que nous avons eu le privilège d'entendre à la soirée de l'Harmonie, qui conduira le bal, clôturant ainsi les soirées de nos sociétés locales.

1. Présentation de la section.
2. Préliminaires, pupilles.
3. Barres en section, actifs.
4. Préliminaires, actifs.
5. Médiziner-Ball, pupilles.
6. Barres individuelles.
7. Poses plastiques.
8. Ballet normand (mixte).

Entr'acte

Ordonnance par amour

1 acte de Claude Roland, interprété par quelques acteurs de la Société d'art dramatique « Le Chêne », de Monthey

N. B. — Le Conseil d'Etat a ordonné que le bal soit exclusivement réservé aux membres passifs. Un contrôle strict sera effectué.

A l'Etoile

Le nouveau programme du Corso passera à l'Etoile mercredi et jeudi ; donc 2 séances seulement. Il comprend un excellent film policier : **La Femme traquée**, avec Kay Francis, et un film comique américain, en version originale : **L'Irrésistible**, avec Joë E. Brown. Dès vendredi, programme de l'Etoile : **Miquette**, un vaudeville follement amusant avec Lilian Harvey et Lucien Baroux, et toutes les actualités de la guerre.

Une bonne nouvelle pour les enfants

Le Théâtre Guignol de Genève donnera une seule et unique représentation pour les enfants de Martigny et environs, dimanche 27 avril, à 17 h., au Casino Etoile. Enfants 0.60. Parents 1 fr. 20.

Des commissaires italiens. — M. Emilio Grazioli, secrétaire fédéral de Trieste, a été nommé commissaire civil des territoires slovènes occupés par les troupes italiennes. M. Athos Bartolucci, secrétaire fédéral de Zara, a été nommé commissaire civil pour les régions dalmates.

De la farine pour la France libre. — Deux vaisseaux français munis de certificats de navigation britanniques ont quitté New-York jeudi pour Marseille avec 13,500 tonnes de farine américaine, pour la zone française libre.

Isérables. - Accident mortel.

Dimanche soir, après l'obscurcissement, à 22 h. 15, Jean-Frédéric Vouillamoz, 62 ans, rentrait chez lui lorsqu'il fit une chute au bas d'un mur. Le malheureux vint heurter contre le coin du mur d'une maison et se fractura le crâne. Le Dr Ribordy, de Riddes, mandé d'urgence, ne put que constater le décès. Nos sincères condoléances à la famille-en deuil.

Le téléphérique Champéry-Planachaux

On nous informe que l'exploitation du téléphérique Champéry-Planachaux est suspendue du 21 avril au 3 mai prochain pour permettre les révisions d'usage.

Nécrologie

A l'Hôpital de Brigue, vient de décéder M. Paul Tichelli, négociant à Glis, âgé de 36 ans seulement, après une longue maladie.

Arrestation

L'agent de police séduis Amacker a arrêté un délinquant, nommé Dumas, recherché par les autorités vaudoises pour divers délits.

MONTHHEY

Soirée de la Gymnastique

La soirée de la Société de gymnastique a connu samedi un succès particulier. Un nombreux public remplissait la salle du Cerf, ce qui était déjà de bon augure, car il n'y a rien d'aussi démoralisant que de se produire devant une salle vide.

Le rideau se leva pour la présentation de la section avec sa sous-section de pupilles. M. Marc Renaud, président, salua le public, le remerciant d'être venu si nombreux témoigner sa sympathie aux gymnastes. Il demanda son indulgence à l'égard de ceux-ci, qui eurent une tâche excessivement ingrate, le local de gymnastique étant à chaque instant occupé par l'armée.

Nous devons rendre à la Section de gymnastique cette justice que leurs travaux, pour contrariés qu'ils furent dans leur mise au point, obtinrent une réussite complète, en particulier les exercices aux engins qui exigent toujours une maîtrise de soi absolue. Les divers degrés aux barres donnèrent l'occasion de constater des progrès réjouissants et les jeunes gloires de la section s'y sont affirmées une fois de plus. Les pupilles n'ont pas démerité, et leurs productions furent très applaudies.

Citons comme particulièrement réussis les exercices des actifs aux masses lumineuses et le ballet mixte « Bohémiens, Bohémiennes », donné en collaboration avec les dames de la Section féminine de gymnastique.

La partie littéraire, qui fait partie intégrante des soirées de nos gyms, était représentée par une comédie en 1 acte de Claude Roland : « Ordonnance par amour ».

Les interprètes, tous membres du « Chêne », n'ont rien perdu de leurs talents et ils surent mettre en valeur cette comédie si fine et si gaie. Les rôles tant féminins que masculins furent tenus avec beaucoup de sûreté. Mmes H. Wirz et Oswald, MM. J. Fournier, Meaglia et Miglioretti ont droit à tous nos compliments.

A l'entr'acte, les invités se trouvèrent à la salle à manger et M. Renaud leur adressa quelques paroles, auxquelles répondirent MM. P.-M. Borgeaud, membre de la Commission sportive du Conseil communal, Maillart, moniteur de la section de Vouvry, Eug. Trosset et Fernand Luy, anciens présidents de la section de Monthey. Tous s'accordèrent dans des éloges unanimes à l'égard des gyms et de leur dévoué moniteur M. Wirz.

La soirée se termina par l'indispensable bal, que conduisait l'orchestre « Merry-Boys » et qu'on nous assure avoir été particulièrement animé.

FOOTBALL LES SPORTS

Championnat suisse

Ire ligue : Forward-U.G.S., 1-1 ; Vevey-Etoile, 1-2. 4e ligue : St-Maurice-Vernayaz, 2-1 ; Muraz-St-Gingolph, 2-0 ; Sierre II-Chippis II, 1-2. Juniors : Vouvry-Sierre, 5-1.

MATCH INTERNATIONAL

La Suisse bat l'Allemagne par 2 buts à 1. 35,000 spectateurs — un record pour le terrain du Wankdorf — ont assisté à cette rencontre qui s'est jouée dans la plus parfaite sportivité. Les critiques qui s'étaient fait jour au sujet de la formation de l'équipe suisse sont tombées à faux et la victoire de nos joueurs est justement méritée.

FINALE DE LA COUPE SUISSE

Le second match de la finale de la Coupe entre Servette et Grasshoppers aura lieu à Berne le 22 mai.

LUTTE

Les championnats valaisans de lutte libre

CHARRAT, le 20 avril 1941

C'est la section de gymnastique « L'Helvetia », de Charrat, qui a revendiqué l'honneur d'organiser cette année les championnats valaisans de lutte libre. Le comité avait tout mis en œuvre afin que lutteurs et spectateurs quittent Charrat avec un lumineux souvenir. Les organisateurs y ont réussi et nous leur en sommes très reconnaissants, car le trop court instant passé avec ces gymnastes nous a prouvé qu'une fois de plus notre gymnastique et notre pays forment un bloc solide sous la croix blanche sur fond rouge.

La municipalité de Charrat avait tenu à encourager nos gymnastes comme elle le fait dans chaque occasion en déléguant ses autorités.

La lutte pour les titres de champion valaisan de chaque catégorie, mettait en présence 40 lutteurs venus de toutes les parties du canton. Le jury était composé de MM. Ephyse Genoud, président de l'Association valaisanne des gymnastes aux nationaux, Hans Huber de Martigny et Paul Cretton de Charrat. De magnifiques résultats ont été enregistrés, ce qui prouve que la gymnastique aux nationaux fait d'excellents progrès en Valais, et comme bien souvent, les difficultés donnent du stimulant.

Les champions de chaque catégorie sont qualifiés pour défendre les couleurs de notre canton dans un match contre une forte équipe genevoise qui a déjà sélectionné ses meilleurs gymnastes. Ce match aura lieu à Genève le 25 mai prochain. Nous reviendrons ultérieurement sur cette importante compétition. Avant la proclamation des résultats et la distribution des couronnes, M. Ephyse Genoud, de Monthey, président de l'Association des Nationaux, rompit une lance en faveur de la cause qu'il défend et encouragea chacun à pratiquer ce noble sport.

C. V.

Voici les principaux résultats :

Poids plume : 1. Cotture Gilbert, Fully ; 2. Dondainaz Ulysse, Charrat ; 3. Genier Camille, Monthey. Poids légers : 1. Dondainaz Robert, Charrat ; 2. Bender Agapius, Fully ; 3. Rossier Marc, Sion. Poids coqs : 1. Celletti René, Charrat ; 2. Ducrot Louis, Charrat ; 3. Daurin Marcel, Charrat ; 4. Caron François, Martigny. Poids welters : 1. Darioli Fernand, Charrat ; 2. Serex Paul, Martigny ; 3. Perrier Edmond, Saxon ; 4. Bertuchou Célien, Saxon. Poids moyens : 1. Cretton Lucien, Charrat ; 2. Giroud Adrien, Martigny ; 3. Meichtry, Gampel ; 4. Monnet Roger, Saxon. Poids mi-lourd : 1. Darioli Raymond, Charrat. Poids lourds : 1. Terrettaz Aloys, Martigny.

Club alpin suisse. — L'assemblée des délégués du C. A. S. aura lieu les 18 et 19 octobre à Bienne.

SUISSE

Berne va fêter son 750^e anniversaire

De 1895 à 1900, Berne comptait en tout 9528 électeurs. En 1935, ce nombre a passé à 36,371. Ces deux chiffres illustrent à eux seuls le prodigieux développement de la ville fédérale. Au début du 16^e siècle, Berne avait environ 5500 âmes. Le premier recensement de la population, effectué en 1764, nous apprend que Berne comptait à l'époque 13,681 habitants. C'est la désignation de Berne comme capitale de la Suisse et le développement des chemins de fer qui a favorisé l'essor de la ville. De 29,670 habitants en 1850, elle a passé à 124,113 habitants en 1939 et à 127,505 à fin 1940. Malheureusement, le nombre des écoliers ne suit pas le même chemin : de 13,691 qu'il était en 1930, il est tombé à 13,205 en 1939. Bien que ses quartiers extérieurs se soient considérablement développés, la commune de Berne ne compte que 815 ha de propriété bâtie et de jardins ; il y a 294 ha de rues et de places, 2016 de prés et de champs cultivés et 1732 de forêts.

On dit toujours de Berne que c'est une « ville de fonctionnaires ». Ce n'est pas exact, ainsi que le relève M. le Dr H. Freudiger dans le très intéressant atlas de statistique publié à l'occasion du 750^e anniversaire de la fondation de la ville. La plupart de ceux qui exercent une activité professionnelle travaillent dans l'industrie et les métiers, ainsi que dans le commerce et les transports. Les fonctionnaires et employés des administrations publiques et ceux qui exercent une activité scientifique ne font au total que le 12,4 % de la population.

Relevons enfin que le Bernois a toujours été économe. Les dépôts d'épargne atteignaient, en 1932, 369,8 millions de francs. Depuis lors, ils ont quelque peu diminué par suite de la crise économique, mais en 1939, ils n'en étaient pas moins encore de 339,6 millions de francs.

Réflexions

sur le problème de l'assurance-vieillesse

Dans la « Lutte syndicale » nous lisons ces quelques observations sur l'assurance-vieillesse :

« ... Que le salaire familial soit en mesure d'alléger la situation des familles nombreuses, nous n'en doutons pas. Mais ce principe, nous l'avons déjà dit ici à plusieurs reprises, demeurera inefficace tant qu'il ne sera pas réalisé au sein de chaque métier, à l'aide d'une caisse de compensation. Et en admettant même que ces caisses soient mises sur pied, le salaire familial demeurera sans grand effet tant que le principe de la sécurité de l'emploi, c'est-à-dire le droit au travail, n'aura pas été ancré dans la Constitution.

Nous estimons que le problème de la sécurité de l'emploi — urgent du point de vue de la paix sociale, de la cohésion nationale et de notre capacité de résistance — est intimement lié à celui de l'assurance-vieillesse. En effet, on ne peut attendre des employeurs qu'ils gardent à leur service les travailleurs dont l'âge a sensiblement réduit la capacité de travail, ou même que la loi les oblige de le faire.

Les entreprises ne sont pas des établissements philanthropiques et une telle solution est incompatible avec les nécessités de la production et de la capacité de concurrence de notre économie. Il faut voir les choses comme elles sont. Du point de vue économique, on ne peut obliger légalement les employeurs à garder à leur service que les salariés dont la capacité de travail est entière et justifie le salaire reçu.

Quelles qu'aient été nos réactions sentimentales en face de cette réalité, il ne nous appartient pas de la modifier. Tant qu'il n'y aura pas d'assurance-vieillesse permettant d'éliminer d'une manière humaine les travailleurs âgés du processus de la production, ils continueront de l'être d'une manière inhumaine. Nous n'avons pas le choix.

Nous pouvons donc dire : sans assurance-vieillesse, pas de sécurité de l'emploi ; sans sécurité de l'emploi, les fondements de la paix sociale — dont tous les milieux reconnaissent pourtant la nécessité — ne seront jamais solidement assis. »

La solde des services complémentaires

Le Conseil fédéral a modifié les prescriptions concernant la solde des services complémentaires. Les nouvelles dispositions prévoient non plus 4 mais 10 classes de soldes, comme cela s'est révélé nécessaire.

Le Conseil fédéral a, en outre, décidé que les hommes qualifiés astreints au service complémentaire recevraient une solde en rapport avec leur fonction, mais seulement après avoir suivi les cours d'introduction et d'instruction. On obtiendra ainsi que les hommes des services complémentaires qui jusqu'à présent touchaient une solde correspondant à celle de leur ancien grade militaire pourront désormais toucher une solde correspondant à leur fonction, c'est-à-dire qu'ils cesseront d'être moins bien soldés que les hommes des services complémentaires qui n'avaient pas accompli leur service militaire.

Un deuil chez le peintre Bille

Le père de M. Edmond Bille, M. Ernest Bille, vient de décéder à Cernier (Neuchâtel), à l'âge de 87 ans. Le défunt était très connu dans les milieux agricoles romands.

Comment aider aux infirmes

Tous les gens de cœur comprennent qu'il faut venir en aide matériellement et moralement aux infirmes : aux sourds-muets, aux durs d'oreille, aux estropiés, aux arriérés, aux épileptiques, aux aveugles. S'ils bénéficient assez tôt d'un traitement spécialisé, d'une éducation appropriée, beaucoup d'entre eux peuvent être réadaptés à la vie économique et sociale et devenir des membres utiles de la communauté. Faire du plus grand nombre possible de déficients physiques et mentaux des membres actifs de la collectivité nationale, et lutter contre les causes d'anomalies, tels sont les buts de Pro Infirmis. Sa vente annuelle de cartes permet à la population suisse tout entière de s'associer à cette belle œuvre d'entraide. En gardant, contre un modeste don, la pochette de cartes remises par la poste le 31 mars, vous contribuerez à aider un infirme de votre canton.

Le renchérissement dans cette guerre et dans l'autre

Il est intéressant de comparer le mouvement des indices au cours de cette guerre et de celle de 1914-1918, dans les prix de détail :

	1939-1941	1914-1916
Alimentation	+ 20,9 %	+ 26,8 %
dont : produits indigènes	+ 16,1 %	+ 20,8 %
produits importés	+ 30,3 %	+ 35,4 %
Objets d'un usage courant	+ 75,3 %	+ 19,2 %

On constate que la hausse des denrées alimentaires est légèrement inférieure à celle enregistrée au cours de la dernière guerre ; par contre, l'augmentation des prix des articles d'un usage courant (objets de nettoyage, chauffage) compense ce léger avantage.

Le rationnement des chaussures

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique :

« Une nouvelle réglementation viendra remplacer, le 1^{er} mai, le régime appliqué jusqu'à présent au rationnement des chaussures. Cette nouvelle réglementation est basée sur le système des points. En principe, toutes les chaussures sont rationnées et font l'objet d'une évaluation en points, d'après les quantités précises de matières premières utilisées pour leur fabrication.

On a établi, pour les hommes, les femmes et les enfants de tout âge et de l'un et l'autre sexe, une carte de chaussures d'un type unique comptant 80 points, dont, à partir du 1^{er} mai 1941, la moitié, soit les coupons a à h, pourront être employés. La nouvelle carte, qui sera valable au moins jusqu'au 1^{er} mai 1942, n'est pas personnelle et peut être cédée. Par contre, le trafic des coupons est interdit sous peine de poursuites pénales.

Les anciens coupons de chaussures n'étant pas basés sur une taxation en points, ils cesseront d'être valables, comme on l'avait déclaré déjà à l'occasion de leur création, le 31 mai 1941. Il en ira autrement des coupons des produits textiles qui, après l'introduction de la nouvelle carte de produits textiles, pourront être échangés pendant une période limitée contre des coupons nouveaux. »

Cartes de charbon pour ménages et petites entreprises

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail rappelle qu'aux termes d'une ordonnance récente, les cartes de rationnement délivrées aux ménages et petites entreprises, par les offices cantonaux ou communaux des combustibles pour l'achat de charbon, ne pourront être employées que jusqu'au 30 avril 1941 y compris, comme il avait déjà été prévu l'année passée.

Pas de coupons pour la réparation de chaussures

Des craintes se sont fait jour ici et là dans le public, touchant le nouveau rationnement des chaussures, le bruit ayant couru que dès le 1^{er} mai, il faudrait donner aussi des coupons pour les réparations de chaussures nécessitant l'emploi de cuir. Informations prises à bonne source, cette nouvelle est inexacte. Il n'est pas question pour le moment de prendre une mesure de ce genre. On pourra donc continuer, après le 1^{er} mai, à faire ressembler ses chaussures sans devoir prélever des coupons sur sa carte de chaussures. Il est possible, toutefois, que l'on doive un jour ou l'autre recourir à cette mesure, au cas où notre approvisionnement en cuir et peaux l'exigerait. Mais pour l'instant, ce n'est pas le cas.

Pour la Ménagère

Laitues pommées et betteraves potagères

Depuis quelques semaines déjà, les laitues pommées s'offrent en quantités importantes. Elles sont tendres, et, même, en dépit de la guerre, bon marché, et l'on comprend qu'elles soient de nature à tenter bien des gens. Gardons-nous cependant d'oublier que nous disposons encore d'abondants stocks de betteraves potagères du pays dont il convient de tirer parti, car, plus que jamais, nous ne devons rien laisser se perdre. L'écoulement de ce légume indigène a laissé à un tel point à désirer que les importateurs ont dû être tenus de reprendre certaines quantités de betteraves potagères s'ils entendaient introduire chez nous des laitues pommées. Toutefois, cela n'a pas pour effet de résoudre le problème.

Aussi, ménagères, nous adressons-nous à vous. Nous vous prions de penser aux nombreux maraîchers et autres producteurs de légumes dont la communauté demande de tels efforts en faveur de son approvisionnement. Prêtez-leur votre appui en vue de l'écoulement de leur marchandise afin que la mévente ne vienne pas paralyser leur zèle et décourager leur bonne volonté. Les betteraves potagères peuvent s'utiliser de différentes manières comme salades et comme légume ; elles ont l'avantage de stimuler l'appétit et conviennent à chacun. O. P.

Mort d'un général français. — On annonce la mort du général Rollet, ancien commandant en chef de la légion étrangère. Son corps sera inhumé à Sidi-bel-Abès.

Vague de froid en Anatolie. — Une soudaine vague de froid a anéanti les récoltes de fruits dans le territoire de Malatya, en Anatolie méridionale. 50 % des vignes ont également beaucoup souffert du froid. Les cultures de pavots ont également été gelées. L'ensemble des dégâts s'élève à 3 millions de livres turques.

SANG A LA TÊTE

vertiges, essoufflement, maux de tête fréquents, nervosité, irritabilité... Ce sont là, comme vous le savez, des troubles dus à une pression sanguine trop élevée

et dont vous souffrirez encore davantage dès que les jours chauds reviendront. C'est pourquoi tant de personnes, hommes et femmes, qui ont dépassé la quarantaine, font dès maintenant une cure d'Arterosan qui dépure et régénère l'organisme et qui a prouvé son efficacité particulière, dans toutes les maladies dues à l'hypertension et à l'artériosclérose.

Arterosan
pour hommes et femmes de plus de 40 ans

Extrait de 4 plantes : gui, ail, aubépine et prêle, sous forme de granules d'un goût agréable.

En vente dans les pharmacies à Frs. 4,50, boîte-cure Frs. 11,50
Un produit de la Galactina Belp - donc un bon produit

Dernières nouvelles

Une bataille décisive en cours

Dans leurs dépêches du front gréco-albanais, les correspondants spéciaux des journaux italiens annoncent que le gros des forces ennemies peut être considéré désormais comme cerné entre la mer par les forces italiennes et allemandes.

La bataille en cours, selon ce correspondant, peut être considérée comme décisive. La radio d'Athènes a diffusé lundi soir une déclaration disant que, « malgré les violentes attaques allemandes, les lignes grecques sur le front macédonien n'ont pas été percées ».

Sur le front albanais, « le mouvement des troupes grecques se fit avec précision et avec ordre, et les troupes, bien que harcelées par l'aviation ennemie, occupent leurs nouvelles positions ».

Londres s'attend au débarquement des troupes britanniques en Grèce

L'évacuation de l'armée britannique de Grèce se fait prévue à Londres.

On souligne que l'Angleterre s'est opposée aux forces énormes de l'axe dans les Balkans tout en gardant les yeux ouverts sur les autres théâtres de la guerre.

Les relations franco-allemandes

M. Abetz, ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui s'est rendu à Berlin, rapporterait de ce voyage une réponse favorable aux demandes de la France de reprendre une collaboration plus étroite entre les deux pays. En échange d'une plus grande activité des industries françaises pour l'Allemagne, le chancelier Hitler serait d'accord de reprendre les rapports franco-allemands au point où ils étaient lors du départ de M. Pierre Laval.

Les concessions allemandes comprendraient notamment l'assouplissement de la ligne de démarcation, un échange plus actif de matières premières et de produits industriels, la libération de certaines catégories de prisonniers et une diminution des frais d'occupation, qui sont actuellement de 400 millions de francs par jour, d'environ la moitié.

BIBLIOGRAPHIE

Chansons et chants des soldats suisses

Les Editions Mars, à Berne, rue du Marché 14, viennent de publier, sous le numéro Mars 95, un nouveau recueil de chants de soldats, du chansonnier bien connu Hans in der Gand. Il s'agit d'un petit cahier jaune, format de poche, renfermant le texte original de 37 des meilleurs chants de soldats suisses. Les textes ont été minutieusement révisés par Hans in der Gand. Cet opuscule est appelé à rencontrer auprès des troupes l'accueil le plus chaleureux. On le trouve, au prix de 65 ct., dans toutes les papeteries et librairies, ainsi que dans les kiosques militaires.

Les cahiers Mars Nos 131, 132 et 133, format de poche, fr. 1,20 la pièce, renferment également la musique.

La fièvre aphteuse en Suisse

Pendant la semaine du 7 au 13 avril, la fièvre aphteuse a fait une réapparition en Suisse sur deux alpages du canton de Tessin ; sept bêtes bovines ont été abattues.

Un chef d'Etat se suicide. — Le chef du gouvernement grec, M. Korizis, s'est suicidé vendredi. On attribue la cause de cette funeste détermination à l'anxiété produite par la responsabilité du défunt dans les événements actuels.

Le premier mal en France. — Aux termes d'une loi publiée le 20 avril, le premier mal, fête du travail et de la paix sociale, sera jour férié pour tous les travailleurs sans qu'il en résulte pour eux une réduction de leur salaire. Dans les branches de travail qui ne souffrent aucune interruption, les travailleurs bénéficieront d'une indemnité compensatrice. Pour tous les travailleurs, la moitié du salaire du jour sera versée au secours national.

Le transsaharien. — Le chef des travaux publics du département du Rhône, M. Chadanson, a été nommé directeur général des travaux de construction du transsaharien.

Un as de l'air s'est tué. — Un des meilleurs pilotes d'épreuve soviétiques, le colonel Vassili Vorobieff, a été tué en service avec des ingénieurs de première classe, Nicolai Voronin et Vladimir Ejoff.

Feuilleton du mardi du journal « Le Rhône »

Le Cavalier

Roman d'amour et d'aventures
par Jean de Lapeyrière

ERRANT

Incontestablement, la présence de cette inconnue le troublait malgré lui ; et il se prenait à regretter vaguement l'instant proche où ils allaient se séparer, lui pour s'enfoncer plus profondément à l'intérieur de ce pays dangereux et elle pour regagner quelque « fazenda » voisine, perdue dans les bois.

Il remarqua qu'Henri lui-même semblait impressionné. Son compagnon s'était assis un peu à l'écart et demeurait à méditer profondément, ce qui le fit sourire légèrement.

Soudain, il tressaillit. La main de la jeune fille venait de se poser sur son bras.

— Taisez-vous et écoutez ! commanda-t-elle, d'une voix étouffée.

Elle se tenait un peu penchée en avant, tendant l'oreille, attentive aux bruits de la forêt. Pierre et Henri l'imitèrent.

La pluie avait complètement cessé de tomber, mais on percevait encore le ruissellement des gouttes d'eau de feuille en feuille. Le soleil avait dispersé les nuages au zénith. L'horizon demeurait néanmoins chargé d'un brouillard sombre. Un silence lourd semblait peser sur la brousse et envahir les bois, où le murmure de l'eau s'éteignait lentement.

— On n'entend rien, déclara Pierre, que cette attitude recueillie énervait.

— Chut ! fit-elle. Ecoutez encore.

Le visage de la jeune fille était grave et soucieux. Pierre le nota et en fut saisi ; il s'abstint de formuler la plaisanterie qui s'était présentée à son esprit.

Concentrant son attention, il songea que la jeune Brésilienne devait ouïr des bruits que ses oreilles à lui, moins exercées, ne pouvaient percevoir.

Enfin, il finit par distinguer dans le lointain une rumeur confuse. Le coup d'œil qu'il jeta à Henri lui révéla que celui-ci l'avait entendue, lui aussi.

— Ce sont les « bujus », annonça la jeune fille, tout bas. Ils sont trop loin, vous ne pouvez discerner leurs hurlements.

Tout à coup, juste comme elle venait de se taire, un mugissement rauque s'éleva derrière eux des profondeurs de la forêt. Un bref silence succéda.

Pierre et Henri se consultèrent du regard. Machinalement, ils avaient porté la main à leur ceinture, où pendait le Colt. La jeune fille avait surpris leur geste : elle sourit avec une expression de vague indulgence.

— C'est le « jacaré », dit-elle, vous n'avez rien à craindre.

Plus violent, le mugissement reprit. Il fut suivi d'autres, qui semblaient s'élever de tous les côtés de la forêt. Un moment, la jeune fille écouta encore le concert sinistre.

— C'est bien ce que je redoutais, dit-elle, en hochant la tête. Derrière ce bois, à un quart de lieue, passe un « curicho » qui rejoint le rio Guaporé. Si vous étiez près de la berge, vous entendriez les coups de queue des « jacarés » dans l'eau. Ils sont des centaines dans chaque curicho, et il y a de tous les côtés des cours d'eau et des étangs et des marais... Entendez-vous les mugissements des crocodiles ?

Les lèvres de Pierre esquissèrent une moue de dé-

goût. Ces animaux ne l'effrayaient point, mais ils lui causaient une insurmontable répulsion.

— Terre de reptiles ! répéta-t-il d'une voix sourde.

Henri l'approuva d'un bref mouvement de tête. Il n'était peut-être pas aussi impressionnable que son compagnon. Néanmoins, retirant sa pipe de sa bouche, il cracha par terre.

— Pouah ! fit-il. Ces « jacarés » sont des monstres.

La jeune fille s'était redressée. Elle jeta le bout de cigarette qu'elle mâchonnait et elle remit sur sa tête son large chapeau.

— Voilà, dit-elle en regardant Pierre, je vais m'en aller. J'ai juste le temps d'arriver chez moi avant l'orage.

— L'orage ! s'écria-t-il. Mais vous voyez bien qu'il est fini.

Elle éclata de rire.

— Oh ! étranger, n'avez-vous pas entendu hurler les « bujus » et mugir les « jacarés » ? C'est l'orage qu'ils annoncent. Tout à l'heure, ce n'était rien... qu'un peu de pluie. D'ici une heure ou deux, le vent va souffler en tempête. Le cyclone va passer sur la forêt.

— Ah ! murmura-t-il, c'est donc pour cela qu'on n'entendait pas les singes et les crocodiles avant le premier orage.

Il se baissa, ramassa le « poncho » trempé de la jeune fille et le lui tendit, après l'avoir secoué.

Cette politesse parut la surprendre de nouveau. Elle demeura un moment à réfléchir, son « poncho » à la main. Enfin, le jetant sur ses épaules, elle s'approcha du jeune homme, et le regardant avec une expression de regret, elle lui dit :

— Je voudrais vous emmener avec moi, mais, franchement, vous serez encore plus en sécurité ici. L'Aguilucho détesterait votre présence... Il vaut mieux

que vous restiez là. Dressez votre tente, fixez-la solidement. Si le cyclone n'est pas trop violent, ces arbres résisteront. D'ailleurs, vous ne courez guère que le risque d'être inondé.

Remarquant, aux visages étonnés des Français, l'effet que produisaient ses paroles, elle ajouta avec un accent de sincérité, en s'adressant à Pierre :

— Vous êtes sympathique, étranger... Aussi, je préfère vous voir, vous et votre compagnon, affronter le cyclone que l'Aguilucho.

— Mais enfin, s'impatienta le jeune homme, qui est donc cet individu ?

— Ah !... fit-elle, répondant à cette question, exactement comme la première fois, avec le même air énigmatique.

Il haussa les épaules.

— Somme toute, dit-il, je me soucie fort peu de votre Aguilucho. Si vous ne m'avez pas parlé de lui, vous-même, je ne vous aurais rien demandé...

« Ainsi, vous prétendez que lorsque les « jacarés » mugissent tout en battant l'eau de leur queue, c'est l'annonce d'un violent orage ? C'est curieux !

Il s'interrompit brusquement une seconde.

— Ah !... A propos... vous devez connaître la région, mademoiselle. Tout à l'heure, j'ai aperçu, au-dessus de ces arbres, un peu de fumée. Savez-vous s'il y a une habitation quelconque dans cette direction ?

Elle tressaillit en le voyant tendre le doigt, vers l'autre extrémité de la brousse, du côté d'où elle était venue. Elle fut hésitante, quelques secondes, avant de répondre. Elle avait baissé la tête pour réfléchir et semblait examiner attentivement le bout de ses bottes.

Enfin, relevant les yeux, elle fixa son regard décidé sur le jeune homme.

Un malentendu

Dans la plupart des cantons, une enquête a été entreprise il y a quelque temps en vue de dresser la liste des personnes soumises au service obligatoire de travail, qui pourraient être mises à la disposition de l'agriculture. Il ne s'agit nullement, pour réaliser l'extension des cultures rendue nécessaire par les difficultés de notre approvisionnement, d'envoyer n'importe qui dans les fermes. Il importe, au contraire, de trouver en premier lieu des personnes qui ont eu l'occasion de se familiariser avec le travail rural et qui pourront rendre d'utiles services.

De nombreuses personnes ainsi recensées, hommes ou femmes, s'imaginent maintenant qu'elles seront très prochainement mobilisées et envoyées à la cam-

pagne. Tel n'est pas le cas cependant. Il est fort possible qu'elles reçoivent, tôt ou tard, un ordre de marche. Elles doivent s'y attendre. Mais il est également possible qu'on n'ait pas besoin d'elles.

Au fond, tout dépend de la situation économique générale. Si le chômage prend des proportions inquiétantes, si notre industrie d'exportation se trouve arrêtée faute de commandes ou de matières premières, les sans-travail seront tout heureux d'aller aux champs. Ils s'annoncent spontanément, de telle sorte que l'on pourra faire face aux besoins de l'agriculture avec le seul secours des volontaires. Au contraire, si nos industries peuvent continuer à travailler à peu près normalement, les volontaires ne se présenteront pas en nombre suffisant. Alors, il faudra appliquer les dispositions légales sur le service

obligatoire du travail, demander aux entreprises de renoncer momentanément à certains collaborateurs et mettre ceux-ci à la disposition des agriculteurs. Par ailleurs, si les volontaires et la main-d'œuvre déjà familiarisée avec les travaux des champs ne suffisaient pas, il faudrait également faire appel à des personnes qui ne connaissent pas la vie rurale.

Dans ces conditions, il est impossible de dire pour le moment qui sera mobilisé pour la bataille des champs et quand les ordres de marche seront lancés. Trop de facteurs peuvent entrer en jeu pour que l'on puisse dès maintenant donner des précisions à ce sujet. Mais chacun doit être prêt, comme le soldat est toujours prêt à répondre à l'appel de la patrie en danger.

Le nouveau cabinet grec

Le nouveau cabinet grec, qui sera présidé personnellement par le roi George de Grèce, est composé comme suit :

Le vice-amiral Sakellar, chef de l'état-major de la marine, a été nommé premier ministre adjoint et sera également ministre de la marine.

Ministre de la guerre : général Panagakos.

Air : général Nicolaidis.

Communications et chemins de fer : général Korzas.

Affaires étrangères, finances et économie nationale : M. Zuderis.

Intérieur et sûreté : M. Maniades.

Biens publics et presse : M. Nicoloudas.

Emission d'un

Emprunt 3 1/2 % du Canton du Valais de 1941 de Fr. 3,000,000.-

destiné à la consolidation de dettes flottantes et aux besoins de trésorerie de l'Etat.

Modalités : Taux d'intérêt 3 1/2 % ; coupons semestriels aux 30 avril et 31 octobre. Remboursement au pair sans dénonciation préalable le 30 avril 1953. Coupures de fr. 1000.-, au Porteur. Cotation aux Bourses de Bâle, Lausanne et Zurich.

Prix d'émission : 99,40 %

plus 0.60 % pour timbre fédéral sur les titres.

Libération du 30 avril au 31 mai 1941.

Les souscriptions contre espèces

seront reçues du 21 au 25 avril 1941, à midi,

par la Banque Cantonale du Valais, les Etablissements de l'Association Valaisanne des Banques et les Banques Cantoniales Suisses.

Des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription sont à disposition auprès des Banques susmentionnées.

La Banque contractante :
Banque Cantonale du Valais.

TRAITEZ VOS VIGNES contre le court-noué et l'acarirose

au moyen du

Polysulfure alcalin solide

garanti 55-57 % de soufre, que vous utiliserez en solution de 4 % dans l'eau.

Exigez bien le polysulfure alcalin solide de la marque :

Pureté

Qualité



LIVRAISON IMMEDIATE

Société des Produits Cupriques

S. A., CORTAILLOD. — Usines à Renens-Lausanne



Couronnes
livrables de suite

Ph. ITEN

Tél. 6.11.48
MARTIGNY

Agent des Pompes funèbres générales S. A.

Employez contre le goitre

gros cou, glandes

notre friction antigoitreuse

STRUMASAN

Prix du 1/2 flacon, 3 fr.

" 1 " 5 fr.

Expédition discrète par la

Pharmacie du

Jura, Bienne

A vendre foin et regain

Alexandre Magnin, Martigny-Bourg.

Jeune FILLE

est demandée pour aider dans un ménage de campagne. Entrée de suite. — S'adresser à P. Moreillon-Bonzon, Bornuit près Bex.

Demandons 2 ouvrières

pour le travail de la vigne (effeuilleuses) Bonnes conditions et travail garanti, 2 mois, 1er juin-31 juillet.

S'adresser à L. Dugerdl, Chouilly, Genève.

ON CHERCHE jeune FILLE

pour ménage à la campagne. S'adres. à Mme Rose Stockly, Hauteville, Saint Léger.

A VENDRE BELLES

Pommes de terre

et

Semenceaux

Hôtel de la Gare, à Char-

Diantre!
Comment Gisèle pourra-t-elle nettoyer cette chemise ?



Ne te fais pas de souci !
Sans peine, le savon SUNLIGHT la rendra blanche et propre - le savon SUNLIGHT est si savonneux !

Qu'importe que le linge soit plus ou moins sale, il sera de nouveau propre et sans tache, après un lavage avec le savon Sunlight. Le savon Sunlight est si savonneux que, sans peine, il vient à bout des plus grandes lessives; il est étonnant de voir avec quelle rapidité les endroits même les plus tachés redeviennent propres. Essayez le savon Sunlight à votre prochaine lessive: vous serez enthousiasmée du résultat!

Le savon Sunlight est si savonneux!



ETOILE Mercredi et Jeudi
Le programme retenu pour le Corso
La femme traquée et L'irrésistible
avec Ray Francis et avec Joë E. Brown

Pommes de terre de terre Semenceaux

MAILLARD, Fruits
Martigny-Ville. Tél. 6.11.88

On demande une Jeune FILLE

sérieuse, sachant cuire, pr restaurant, entrée de suite. Bon gage. S'adresser au journal sous R 636.

On demande bon Domestique

de campagne. S'adresser à Onésime Gay, Charrat.

A vendre 2 vaches

prêtes au veau, race d'Hérens. Ducrey Henri, Vers l'Eglise, Fully.

ESSAYEZ la nouvelle

Helvetia

vous en serez enchantée.

Profitez encore de nos prix actuels! Nous reprenons votre ancienne machine au plus haut prix. Demandez-nous sans engagement notre grand catalogue illustré No 60.

Fabrique suisse de machines à coudre
S. A. HELVETIA Rue Haldimand 12 Lausanne

— Oui, déclara-t-elle, il y a une estance là-bas... l'estance des « Atoleiros ». On l'appelle ainsi parce qu'elle est isolée parmi les marais. Mais, pour l'amour du ciel, n'allez pas là-bas!

Elle le vit sourire tranquillement et elle comprit qu'il ne croyait pas qu'un danger pouvait le menacer s'il commettait l'imprudence de se rendre à l'estance en question.

Elle lui saisit brusquement le bras, et, le regardant dans les yeux, le visage tout près de celui du jeune homme, elle ajouta :

— Je vous en conjure, étranger, ne vous arrêtez pas à cette estance. Vous reviendrez peut-être vivant des forêts que vous voulez traverser. De là-bas, vous pourriez ne jamais revenir... Croyez-en Florzinha!

— Florzinha! répéta-t-il en souriant. C'est votre nom?

Elle fut démontée de découvrir cet étranger aussi insouciant, léger, alors qu'elle s'efforçait de le persuader du danger qu'il lui fallait éviter.

— Oui, c'est mon nom, avoua-t-elle machinalement.

— Il est charmant et digne de celle qui le porte...

Elle se sentit obscurément flattée, mais elle ne put réprimer un mouvement d'énerverment. Elle se tourna vers Henri, qui assistait, impassible, à cette scène.

— Votre compagnon, lui dit-elle, est insensé; il ne veut pas écouter l'avertissement que je lui donne. Si vous le pouvez, empêchez-le de se rendre à l'estance des « Atoleiros ». C'est peut-être la mort qui vous attend là-bas...

Henri esquissa un geste qui signifiait son impuissance. Déjà elle se dirigeait vers son cheval. Pierre la rejoignit.

— Je vous remercie, Mademoiselle Florzinha, de vos conseils. Sans doute les suivrai-je... Mais, dites-moi, si vous m'engagez à ne pas m'arrêter à cette

estance, est-ce encore parce que cela déplairait à votre ami l'Aguilicho?

Pour ne pas rencontrer le regard du jeune homme, elle détourna la tête.

— Oui! répondit-elle simplement.

— C'est bien, je vous remercie... C'est tout ce que je voulais savoir.

Elle crut comprendre, à son ton calme, qu'il renonçait définitivement à aller à l'estance, s'il en avait eu un moment l'intention. Son joli visage se détendit. Souriante, elle considéra Pierre.

— Je suis satisfaite, étranger, que vous suiviez mon conseil. Ce serait lamentable de savoir qu'un gentil cavalier comme vous va servir de nourriture aux jacarés des marais.

Elle ne vit pas qu'il tendait la main pour lui aider à monter à cheval. D'un bond léger elle s'enleva et sauta en selle. Ramassant les rênes dans son petit poing nerveux et jouant des talons, elle fit se cabrer toute droite sa monture.

— Adieu, étrangers! cria-t-elle en agitant une main. Que le « Divino » vous garde!

— Et que le diable l'emporte!... grommela Henri sourdement.

Mais son compagnon ne l'entendait pas.

Florzinha avait rendu le mors à son cheval et celui-ci l'emportait au grand galop sur le sentier, à travers la brousse. Le « poncho » de la jeune fille flottait derrière elle et semblait exprimer un dernier adieu.

Elle atteignit bientôt la lisière de la forêt et elle disparut sous le couvert après s'être retournée une seconde pour épier rapidement l'homme qui la regardait s'éloigner.

Longtemps après que la jeune Brésilienne n'eut plus été visible, Pierre demeura immobile sur place,

les bras croisés, le visage pensif, à réfléchir à cette singulière rencontre.

Avec un vif sentiment de curiosité, il se demandait ce que pouvait être cette jeune inconnue qui courait ainsi librement les bois et qui savait jouer si prestement du revolver. Se souvenant encore de l'habileté avec laquelle elle s'était saisie de son pistolet automatique, l'avait fait sauter en l'air, rattrapé au vol et replacé dans son étui, il ne put s'empêcher de sourire tout seul.

Mais une pensée hantait également son esprit. Qui était donc cet Aguilicho — quel singulier nom! — auquel la jeune fille avait fait allusion à plusieurs reprises, tout en se gardant bien d'en dévoiler la personnalité?

Un individu pas ordinaire, à coup sûr! Il devait commander en maître dans cette région. C'était, tout au moins, ce que supposait Pierre, d'après ce qu'il avait cru deviner.

— Qu'était-il à la jolie Florzinha? Son père, son mari? Non, point un mari! Elle n'était certainement point mariée. L'Aguilicho devait être quelque irritabile « fasendero », ou bien un chef de voleurs de chevaux? Peut-être même les deux?

Florzinha, fille d'un voleur de chevaux! Cela lui paraissait romanesque. Mais que lui importait, somme toute? Il était destiné à ne plus jamais revoir la jeune fille.

Abandonnant ses méditations, il releva la tête et observa le ciel. Il fut surpris, aussitôt, du changement qui s'était opéré.

A nouveau, le soleil avait disparu. Des nuages lourds et noirs accouraient en masse imposante. Une brise suffocante, calme encore, agitait les cimes des palmiers. De sourds grondements se percevaient dans le lointain.

Les bujats avaient cessé de hurler, les jacarés de mugir. On n'entendait plus que le long bruissement des frondaisons qui ondulent sous le souffle du vent. La lumière du jour semblait décroître d'instant en instant et l'obscurité descendre du ciel.

Vaguement impressionné, le jeune homme se retourna vers son compagnon. Impassible, légèrement appuyé contre le tronc d'un « burity », Henri fumait sa pipe et paraissait attendre que Pierre lui adressât la parole.

— Mon vieux, s'exclama ce dernier, je crois que cette Mademoiselle Florzinha avait raison avec son histoire de singes et de crocodiles. C'est un véritable ouragan qui va se déchaîner.

Henri haussa les épaules avec insouciance.

— Si nous étions à Granlou, Monsieur Pierre, dit-il, je pourrais vous prédire le temps aussi bien et même mieux qu'un baromètre, mais dans ce pays de malheur... non! je ne comprends rien, je ne sais rien... si ce n'est que c'est un drôle de pays.

— Dis donc, reprit le jeune homme, voudrais-tu remettre sur la mule son chargement?

Henri ne fit pas un mouvement.

— C'est déjà fait, répondit-il.

— Ah! oui, c'est vrai... Comment as-tu pu deviner que nous allions repartir? Sais-tu seulement où nous allons?